

Prime à l'énergie des Cantons de l'Est<sup>1</sup>

## Formulaire pour le paiement de la prime

Veillez compléter et renvoyer le formulaire ci-joint à titre de confirmation des travaux effectués, accompagné des factures et des annexes techniques, **dans les 90 jours** suivant la réception de la dernière facture, à l'adresse suivante. Conservez une copie pour vos dossiers.

**Ministère de la Communauté germanophone**

**Équipe Logement et Énergie**

**Gospertstraße 1 - 4700 Eupen**

### 1. Coordonnées

Numéro de référence : .....

Nom : .....

Prénom : .....

Numéro de téléphone : .....

### 2. Annexes

- Factures des travaux effectués (copies)
- Annexes techniques complétées par les entrepreneurs (originaux)
- Pour les locations : une copie du contrat de location enregistré.

PAGE 1 SUR 1

1. Arrêté du Gouvernement sur l'introduction d'un système de primes visant à accroître l'efficacité énergétique des bâtiments résidentiels du 30/09/21